

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 13 décembre 2021**

**Délibération n° 2021-0845**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) : Fontaines-sur-Saône - Rillieux-la-Pape

Objet : Aménagements hydrauliques du réseau d'assainissement du bassin versant du ruisseau du Ravin - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

**Rapporteur** : Madame Anne Gersperrin

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charlot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charlot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

**Conseil du 13 décembre 2021****Délibération n° 2021-0845**

Commission principale : proximité, environnement et agriculture

Commune(s) : Fontaines-sur-Saône - Rillieux-la-Pape

Objet : Aménagements hydrauliques du réseau d'assainissement du bassin versant du ruisseau du Ravin - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Eau et déchets

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération d'amélioration du fonctionnement hydraulique du réseau d'assainissement sur le bassin versant du ruisseau du Ravin fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026 votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

**I - Contexte**

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la conformité des systèmes d'assainissement collectifs de la Métropole de Lyon.

Le diagnostic réalisé sur ce bassin versant de la station d'épuration de Fontaines-sur-Saône a mis en évidence que ce système de traitement est aujourd'hui saturé. Il est notamment nécessaire de mettre en œuvre des actions de réduction des rejets du système par temps de pluie. Certains ouvrages présentent des rejets trop importants en volume, en temps de pluie, entraînant une non-conformité du système d'assainissement au sens de l'arrêté du 21 juillet 2015, ainsi qu'un impact sur le milieu naturel conséquent (apport d'eau en temps de crue et apport de charge polluante). Ainsi sur le ruisseau du Ravin, une altération locale est constatée.

Afin de corriger les problèmes identifiés, d'améliorer les pratiques existantes et d'accompagner le développement futur du bassin versant dans un contexte de changement climatique, la Métropole s'engage sur le plan d'actions, décliné dans le schéma général d'assainissement suivant :

- développer les actions à la source pour réduire sur le long terme l'impact de l'imperméabilisation sur les milieux naturels (gestion des eaux pluviales le plus en amont possible),
- mettre en œuvre des actions curatives ponctuelles pour réduire les flux rejetés aux milieux (importants travaux structurels sur les secteurs prioritaires et notamment le quartier de la Roue à Rillieux-la-Pape).

Le réseau d'assainissement du bassin versant du ruisseau du Ravin présente des déversements importants (en fréquence et en volume) au niveau des déversoirs d'orage situés en aval du quartier de la Roue. Plusieurs actions peuvent être menées pour améliorer la situation.

Les objectifs visés par ces actions sont les suivants :

- réduire le nombre de déversements (conformité du système d'assainissement),
- réduire la pollution de temps de pluie rejetée au ruisseau du Ravin (filtre planté de roseaux) et stabiliser le talweg (ligne formée par les points ayant la plus basse altitude, soit dans une vallée, soit dans le lit d'un cours d'eau) du Trémelin qui se dégrade fortement,
- revoir l'organisation de la collecte des eaux pluviales sur le quartier de la Roue et déconnecter une partie des eaux pluviales du système d'assainissement.

## II - Description du projet

Le projet présente plusieurs phases de réalisation devant concourir à l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement tout en préservant le milieu naturel.

Sur le court terme, le projet consiste à restructurer le collecteur d'eaux usées situé route de Fontaines à Rillieux-la-Pape de diamètre 600 mm sur 30 m environ, à une profondeur moyenne de 8 m. Cette restructuration permettra d'améliorer l'écoulement des eaux usées dans le réseau, en limitant les mises en charges liées à la présence de plusieurs coudes. L'écoulement plus aisé des eaux usées permettra de limiter les déversements au milieu naturel, notamment, pour les plus faibles pluies.

Sur le moyen terme, l'objectif est de réduire les débits de temps de pluie sur le ruisseau du Ravin, et du Trémelin, son affluent, mais également de réduire la charge polluante des rejets résiduels. En effet, le talweg du Trémelin s'enfonce et s'incise d'années en années, une régulation des débits qui transitent en amont est indispensable pour le stabiliser. Les déversoirs d'orage soulagent le réseau unitaire qui est aujourd'hui insuffisant (urbanisation rapide et importante du secteur amont). Cela provoque des déversements fréquents avec des apports en eaux chargées et avec des à-coups hydrauliques (déstabilisation des berges, par exemple).

L'objectif est de réguler les débits par la réalisation d'un bassin, type filtre planté de roseaux, et par des actions de déconnexion des eaux pluviales en amont de la zone d'étude (quartier de la Roue sur la commune de Rillieux-la-Pape). Les études préalables doivent être poursuivies pour identifier les meilleurs scénarios à mettre en œuvre. À l'issue de ces études, des travaux complémentaires seront proposés.

## III - Coût du projet

Le montant des travaux est estimé à 200 000 € HT au budget annexe de l'assainissement. Ce montant correspond à une intervention sur collecteur route de Fontaines.

Les frais de fonctionnement des ouvrages seront à la charge du service exploitation de la direction adjointe de l'eau et de l'assainissement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** les travaux relatifs à l'amélioration du fonctionnement du collecteur d'assainissement route de Fontaines et plus globalement du système d'assainissement en amont du déversoir d'orage 271 à Rillieux-la-Pape.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P19 - Assainissement, pour un montant de 200 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement, sur l'opération n° 2P19O8544 répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 200 000 € HT en dépenses en 2022.

**4° - Le montant** total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté 300 000 € HT en dépenses au budget annexe de l'assainissement, en raison de l'individualisation partielle de 100 000 € HT à partir de l'autorisation de programmes études.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-271001-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
---